

Accroche territoriale - une situation de seuil

De la ville à la campagne - qualifier la frange Sud de Metz Métropole

Affirmer le développement polycentrique par une mise en valeur et le maintien de respirations agricoles et paysagères au service de la qualité habitante.

- Moselle
- Coteaux de Moselle
- Metz Métropole
- La Seille
- Frange urbaine
- BA 128 Frescaty
- Plateau Lorrain

Une mobilité douce au service de la trame paysagère et urbaine

Ouvrir et connecter le site de la BA 128 Frescaty à son territoire

Penser la ville dans sa globalité, pour favoriser le maillage et l'imbrication des trames, des flux et des milieux. Les usages sont des points d'accroche pour multiplier les interfaces, les frictions, la vie humaine et biologique. Les transversales Est-Ouest permettent de créer des continuités de la Moselle à la Seille, de la ville au plateau, et ainsi, d'inscrire le projet dans son territoire.

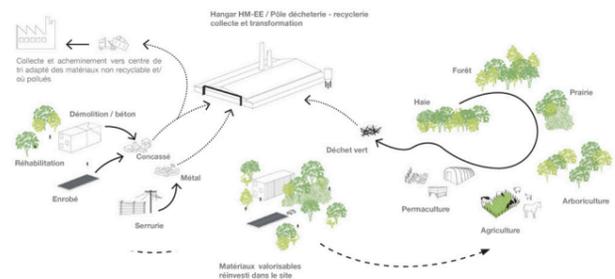
- La Seille - Arènes de Metz - Centre Pompidou/Metz - Gare de Metz - Centre Ville - Port de plaisance - la Moselle
- La Seille - le site de la BA 128 Frescaty - le Canal - la Moselle
- La Moselle - les étangs de la Moselle - le site BA 128 Frescaty - le plateau agricole - La Seille

Prélude - La Recyclerie

Interaction et synergie du «déjà là» : le site comme ressource héritée

La Recyclerie est le programme pionnier du projet, présent en amont, c'est l'outil qui va orchestrer le ballet des démolitions, dépollutions dans un temps 1, des tris et recyclages dans un temps 2 pour enfin proposer une transformation et réutilisation des matériaux dans le projet (espace public, énergie, construction).

Ce programme, manifeste, doit avoir deux effets levier : économique en développant des activités créatrices d'emploi et de richesses et social en ayant un rôle exemplaire, innovant et pédagogique. Le site est à la fois destiné au recyclage des matériaux présents sur le site (en gestion privée) et à la fois ouvert au public (rôle de service public) dans un but de sensibilisation et de pédagogie.



Le «déjà là» / Bestiaire - Typologie paysagère

Un système agro-écologique contribuant au développement durable et harmonieux du territoire.

LA FORÊT : (sylvopastoralisme et production de bois)

Boisements de 20 à 100 ha, milieux vivant et en mouvement il alterne des zones de futaies, de taillis, et de clairière bordée de lisière favorable à l'installation d'espèces indigènes. Il forme des zones de refuge pour l'avifaune, la mammifère et l'entomofaune locale.

Capacité : 4 à 8 UGB par ha, les ovins nettoient la végétation tendre au sol et les caprins nettoient la végétation arborescente - ligneuse.



LA HAIE : (production de bois)

Linéaire d'arbres et d'arbustes d'épaisseur variable (de 3m à 10m) favorise l'installation d'espèces indigènes. Elle forme un refuge pour l'avifaune et l'entomofaune, dessine des animations visuelles et filtre les polluants des eaux de surface avant infiltration.

Capacité : 1 à 2 UGB par ha, les ovins nettoient la végétation tendre au sol et les caprins nettoient la végétation arborescente - ligneuse.



LE VERGER : (pâturage et production fruitière)

Espace dévolu à la culture d'arbres fruitiers, il génère de la nourriture tant pour l'homme que pour la faune. La structure et l'espacement des arbres permet d'accueillir de multiples usages de détente, des pâturages ou encore de dessiner les franges d'espaces de stationnement.

Capacité : 2 à 3 UGB par ha, les ovins nettoient la végétation tendre au sol et les caprins nettoient la végétation arborescente - ligneuse.



LA PRAIRIE - LE PRÉ DE FAUCHE - LA FRICHE : (pâturage)

Pré fleuri de plantes herbacées à port élevé, expression spontanée de nature maîtrisée, favorable au développement de l'entomofaune, support de divers usages de détente, ou de pâture, permet d'accueillir des événements éphémères (types festivals).

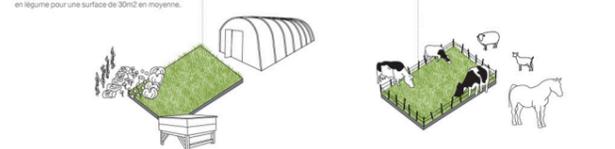
Capacité : 2 à 3 UGB par ha, les ovins nettoient la végétation tendre au sol et les caprins nettoient la végétation arborescente - ligneuse.



PERMACULTURE - AGRICULTURE : (production vivrière = champs, serre, potager...)

Espace vivrier qui produit essentiellement des aliments destinés aux populations locales. La rotation des cultures, la multiplicité des espèces utilisées par chacun dessine des petits oasis de verdure, des lieux d'échanges.

Capacité : 1 à 2 UGB par ha, les ovins nettoient la végétation tendre au sol et les caprins nettoient la végétation arborescente - ligneuse.



L'EAU : (dépollution, infiltration et gestion)

La gestion des eaux pluviales passe par l'intégration de systèmes naturels, ces systèmes alternatifs font réapparaître l'eau à la surface. Les milieux aquatiques ou humides ont un fort intérêt écologique, pédagogique, paysagère...

Capacité : 1 à 2 UGB par ha, les ovins nettoient la végétation tendre au sol et les caprins nettoient la végétation arborescente - ligneuse.



Inscription et ancrage territorial

S'appuyer sur les potentialités locales

- Prolongement des tracés de Bus au Nord et au Sud. Desserte en transport en commun du site de projet. Relier ce nouveau morceau de ville au centre de la ville de Metz et à la gare. Le bus rapproche la ville du site mais surtout, il lui apporte l'accès à de nouvelles pratiques complémentaires.
- Maillage des cheminements cycles et piétons. Raccrocher les nouveaux usages du site de projet au territoire plus large de la Seille, la Moselle et le plateau Lorrain : renforcer les perméabilités douces est / ouest et les liens entre les éléments paysagers.
- Requalification de la D 5 et D 5b en Boulevard Urbain. La mobilité douce nord / sud est valorisée et des accroches multimodales permettent les perméabilités est / ouest. Les franges du site sont valorisées.
- Maintien et renforcement des continuités écologiques support de multiples usages. Les prairies sont conservées, et valorisées pour créer un réseau de corridors en lien avec le contexte environnant et les trames paysagères.
- Plusieurs situations existantes fondent d'ores et déjà l'identité du lieu. Appui sur les composantes existantes/valeurs et les potentiels/déclencheurs qui font intervenir et intégrer des usages et confèrent à l'espace public une valeur durable.

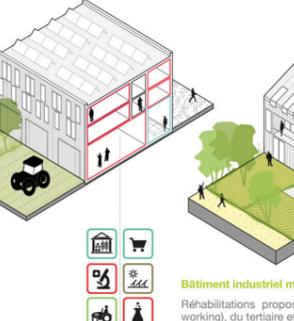
Maisons individuelles groupées

Constitue en grande partie l'épaisseur habitée des marges du site et accueille des familles, jeunes couples ou collocations étudiantes.



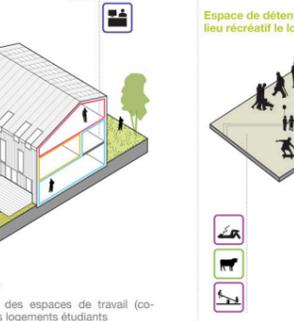
Bâtiments industriels réhabilités

Lieu central de la pédagogie, les réhabilitations mutualisent plusieurs enseignements et articulent salles de cours, zones logistiques ou d'artisanat et services à rdc (AMAP)



Petits collectifs et réhabilitation

Typologies mixtes permettant un lien intergénérationnel avec des commerces et services à rez de chaussée



Bâtiment industriel mixte

Réhabilitations proposant des espaces de travail (co-working), du tertiaire et des logements étudiants



Appropriations de l'espace public central : la piste

Ligne droite, signal spatial à l'échelle métropolitaine, la piste d'atterrissage devient une promenade publique, un vaste espace de jeu ouvert, un lieu d'appropriation événementiel.



Festival Terre de Jim, entretien des champs et des pâturages

Production de lait, de viande et de laine, chevaux, vaches, brebis, moutons - permettent d'entretenir le site et limitent les interventions humaines et la production de déchets. Un système d'écarts entre espaces en régénération et espaces à maturité crée un paysage en mouvement.



- Festival en plein air, fête de la musique, événement improvisé
- Marché bio du dimanche matin, brocante, etc